



Allocution du Gouverneur de la BID pour l'Égypte

**À l'occasion de la 44^{ème} Réunion annuelle
du Conseil des Gouverneurs de la BID
Marrakech – Royaume du Maroc
29 radjab - 1^{er} chaäbane 1440 (5 - 6 avril 2019)**

Version originale : arabe

Excellence, M. Mohamed Benchaâboun, Ministre de l'Economie et des Finances du Royaume du Maroc et Président du Conseil des Gouverneurs de la BID en sa 44^{ème} Session,

Excellence, Dr Bandar M. H. Hajjar, Président du Groupe de la Banque islamique de développement,

Excellences, les Gouverneurs et les Gouverneurs suppléants,

Mesdames et Messieurs,

Honorables invités,

Je voudrais tout d'abord exprimer mes sincères remerciements et ma reconnaissance au Roi, au Gouvernement et au peuple du Royaume frère du Maroc pour avoir bien voulu accueillir nos réunions, et pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité qui nous ont été réservés et dont nous a habitué le peuple marocain. En effet, notre pays frère le Maroc, avec son peuple, son histoire et sa civilisation, occupe une position spéciale auprès de nous. Aussi souhaitons-nous au Maroc progrès et prospérité. Mes remerciements vont aussi à S.E. Dr Bandar M. H. Hajjar, Président du Groupe de la Banque islamique de développement (BID), à tous les fonctionnaires de la Direction de la BID, ainsi qu'à ceux et celles qui ont assuré la préparation et l'organisation des réunions du Conseil des Gouverneurs.

Mesdames et Messieurs,

Nous nous réunissons aujourd'hui à un moment où le monde entier connaît des mutations politiques et économiques rapides et délicates, qui jettent une ombre sur les besoins et défis en matière de développement dans divers pays à travers le monde, notamment les pays membres du Groupe de la BID. Confrontés à ces défis, nombre d'entre eux déploient des efforts pour réaliser le développement socioéconomique, instaurer un environnement inclusif et durable, conformément à leurs plans nationaux qui sont en accord avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les efforts et plans nationaux doivent répondre à des besoins urgents pour s'adapter aux mutations rapides dans le domaine du développement, notamment les transformations technologiques, l'inauguration d'une nouvelle révolution industrielle appelée quatrième révolution industrielle qui offre des opportunités mais pose des défis, comme le changement

constant des modes de production, l'importance relative de ses éléments, et la probabilité accrue de la disparition et de l'apparition de nouveaux types d'emplois. Cette situation exige des pays membres dont les sociétés sont jeunes, avec un pourcentage élevé des personnes âgées entre 15 et 35 ans, de s'atteler à assimiler ces changements et à y réagir adéquatement, d'œuvrer à créer plus de possibilités d'emploi appropriées pour les nouveaux candidats à l'emploi, estimés à environ 100 millions de personnes, soit 10 millions par an jusqu'en 2030.

Le financement du développement demeure l'un des facteurs déterminants les plus importants de la capacité des pays à mettre en œuvre des programmes et projets de développement durable. Vous conviendrez certainement avec moi que l'élément central dans les plans et programmes de développement, qu'ils soient élaborés dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ou dans un cadre national, est la nécessité urgente de fournir des financements, de mobiliser les ressources requises, de nouer des partenariats efficaces entre les gouvernements, le secteur privé et la société civile pour répondre aux besoins croissants en financement. Bien que les estimations de ces besoins varient, elles s'accordent toutes sur les chiffres : il ne s'agit plus de milliards, mais de trillions de dollars qui sont nécessaires pour le financement des programmes de développement. En effet, selon ces estimations, la taille des besoins en financement de l'ensemble des pays du monde pour réaliser les ODD se situe entre 5 et 7 milliards USD par an jusqu'en 2030, tandis que le déficit de financement nécessaire pour atteindre ces même ODD dans les pays membres de l'OCI est estimé à environ un trillion USD.

Dans ce contexte, nous nous félicitons du modèle de développement inclusif adopté par la BID pour la mise en œuvre de sa Stratégie décennale. C'est un modèle qui réunit tous les partenaires : les gouvernements, le secteur privé, les organisations de la société civile, les centres de recherche et les universités. Nous soulignons également le rôle important de la Banque dans l'intégration des chaînes de valeur, ainsi que la promotion des secteurs où les pays membres jouissent d'avantages comparatifs. Nous estimons que cette approche participative est la plus appropriée aux niveaux national, régional et international pour réaliser le développement inclusif et durable – ce que confirme l'ODD 17 du Programme de développement durable à l'horizon 2030 : la nécessité de

« mobiliser les moyens nécessaires à la mise en œuvre et de revitaliser le partenariat mondial pour le développement durable ».

Nous exhortons la Banque islamique de développement et tous les membres affiliés au Groupe de la BID à maintenir son approche dans la mise en œuvre de la Stratégie décennale, et à poursuivre le partenariat de développement efficace avec les institutions financières membres du Groupe de coordination arabe et les institutions de financement régionales et internationales, et ce afin de dégager des cofinancements et de répondre aux besoins importants en fonds pour les projets de développement, notamment les infrastructures nécessaires pour réaliser la connectivité régionale, faciliter les échanges et l'investissement entre pays membres, et atteindre une croissance durable.

Mesdames et Messieurs,

L'Égypte poursuit ses efforts pour réaliser le développement inclusif et durable à travers une stratégie nationale ambitieuse - la Vision 2030 de l'Égypte - qui bénéficie du plein soutien des dirigeants politiques. Cette vision est alignée sur les trois dimensions du développement énoncées par les Nations Unies : la dimension économique, la dimension sociale, et la dimension environnementale. Cette vision constitue en outre le cadre général régissant les plans et programmes d'action pour les prochaines années. L'Égypte a veillé à ce que la préparation, la formulation et l'exécution de cette vision soient effectuées au moyen d'un partenariat collectif et inclusif, comprenant, outre le gouvernement, le secteur privé, la société civile et l'ensemble des partenaires au développement.

C'est dans ce cadre que l'Égypte a entamé en 2016 l'exécution du Programme nationale de réforme économique et sociale. En sus des politiques de stabilisation et de libération du taux de change, ledit programme prévoit des mesures d'ajustement structurel de certains secteurs, notamment l'énergie, ainsi que des réformes législatives et institutionnelles, comme la loi sur les licences industrielles et le nouveau code d'investissements, qui visent à faciliter la création d'entreprises et à encourager le secteur privé à participer à l'exécution des projets d'infrastructure. L'Égypte s'emploie également à stimuler les investissements du secteur privé et à réaliser une croissance durable par l'intensification des investissements publics dans les projets d'infrastructures et

l'amélioration de leur qualité, et ce à travers l'exécution de grands projets nationaux, tels que le projet du réseau routier national, les projets du secteur de l'énergie, en particulier l'expansion des projets d'énergies nouvelles et renouvelables, en plus du projet de développement de l'axe du Canal de Suez, qui constitue l'un des projets stratégiques pour l'Égypte et le monde, la construction de zones industrielles et de nouvelles villes, dont la nouvelle capitale administrative, et d'autres grands projets nationaux à fort impact économique et social.

En parallèle, le pays œuvre à développer son système de planification pour renforcer l'efficacité et l'efficience des dépenses publiques et optimiser l'utilisation des ressources financières disponibles. Cet objectif passe par la mise en œuvre des budgets des programmes, de la performance, en tant que l'un des principaux objectifs de la politique économique et financière du pays, l'exécution d'un plan de gouvernance global, la réforme de l'appareil administratif de l'État, le passage vers une société numérique, l'incitation à l'utilisation des moyens de paiement électroniques, et l'inclusion financière pour renforcer l'efficacité des politiques monétaires et financières et faciliter les règlements financiers. S'y ajoutent la promotion de la croissance économique durable, la mise en place d'un environnement propice à la compétitivité et aux investissements, la création d'emplois, et la réalisation du développement inclusif et durable.

Ces réformes et efforts se sont traduits par des succès concrets dont les résultats et les indicateurs sont loués par des institutions internationales. En effet, l'économie égyptienne a réalisé des taux de croissance progressifs qui ont atteint au cours du premier semestre de l'année actuelle 5,5%, soit le taux le plus élevé enregistré depuis dix ans, dépassant ainsi les taux de croissance des pays en développement et des économies émergentes. Le taux de chômage quant à lui a baissé à 9%, contre 13,2 % en 2013 et 2014.

Mesdames et Messieurs,

Nous sommes parfaitement conscients que ce que nous avons accompli en termes de résultats et d'indicateurs positifs ne constituent que le début d'une longue entreprise de travail sérieux. Toutefois, nous sommes fermement déterminés à continuer jusqu'à son achèvement. Nous sommes également conscients que tout cela n'aurait pu être acquis sans un partenariat actif entre l'ensemble des parties, à savoir le gouvernement,

le secteur privé et la société civile, ainsi que les institutions financières locales, régionales et internationales, au premier rang desquels vient la Banque islamique de développement. Membre fondateur de la BID, l'Égypte est fière du partenariat de développement privilégié qu'elle entretient avec le Groupe de la BID depuis quatre décennies et demie. À ce jour, ce partenariat s'est traduit par le financement de 258 projets d'une valeur de 11,64 milliards USD, dont 190 sont achevés et 60 en cours d'exécution pour un montant 2,75 milliards USD. Ces projets couvrent divers domaines, notamment l'énergie, les infrastructures, l'industrie, le financement, l'agriculture, la santé et l'éducation.

Les deux parties œuvrent à poursuivre cette coopération fructueuse et ce partenariat dynamique à travers la mise en œuvre de la Stratégie de partenariat 2019-2021 entre la République arabe d'Égypte et la Banque islamique de développement, dont l'accord a été signé au Caire en octobre dernier. Ledit partenariat porte sur l'octroi d'un financement d'environ 3 milliards USD au profit de projets dans les domaines de développement qui constituent une priorité pour le Gouvernement égyptien, en particulier l'énergie et les infrastructures. Les deux parties ont également signé en octobre dernier un accord relatif à l'ouverture du bureau régionale du Groupe de la BID au Caire. Des mesures concrètes ont été effectivement prises pour mettre en œuvre cet accord, de sorte à donner une forte impulsion à l'activité de la Banque et à renforcer le rôle de développement des membres affiliés au Groupe de la BID non seulement en Égypte, mais aussi dans les pays voisins arabes et africains.

Je ne saurais terminer sans exprimer de nouveau mes remerciements et ma considération au Groupe de la BID pour la préparation et l'organisation excellentes de ces réunions. Je réitère aussi mes remerciements à l'endroit du Royaume du Maroc pour avoir généreusement accueilli nos réunions. Je souhaite à tous plein succès.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh